


BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

------------ BULLETIN TECHNIQUE N° 11 ------------ N° ISSN e0763-7314--

JEUDI 13 JUILLET 1989

MAIS :

*** SESAMIE : SECOND VOL IMMINENT**

*** PYRALE : RISQUE FAIBLE**

*** HELMINTHOSPORIOSE : SURVEILLEZ L'ARRIVEE DES PREMIERES TACHES**

SESAMIE

Les températures anormalement élevées du mois de juin ont sensiblement accéléré le développement des chenilles de sésamie ; cela nous oblige à avancer encore les dates que nous avions prévues pour le début du second vol, et qui devrait débuter de façon significative à partir du 15 juillet. La protection contre la seconde génération de chenilles devra donc être mise en oeuvre à partir :

- du 25 juillet par les parcelles ayant atteint le stade "2 feuilles" avant le 13/05/89 ;

- du 1er août pour les parcelles n'ayant atteint ce stade qu'après le 25/05/89. Les premiers papillons apparus n'ayant pas pu pondre avant cette date.

La précocité de ce second vol va nécessairement induire un troisième vol anormalement long, et donc une période de risque continu à couvrir de fin juillet jusqu'au stade "grain pâteux" de la culture. Il sera donc nécessaire de réaliser deux interventions à environ 18 jours d'intervalle, de préférence avec une spécialité microgranulée (Perthrine MG 25 kg PC/ha est la seule homologuée sur sésamie à ce jour). On peut considérer qu'il est nécessaire d'intervenir si au moins 3 % des pieds sont touchés à l'issue de la première génération (comptages à réaliser maintenant) si le potentiel de rendement est supérieur à 100 q/ha ; le seuil s'élève à 10 % d'attaques pour un potentiel compris compris entre 80 et 100 q/ha.

PYRALE

Les comptages de pontes effectués cette dernière huitaine de jours indiquent en maïs consommation, des infestations très inférieures au seuil d'intervention. Il convient néanmoins de maintenir la surveillance, particulièrement en maïs doux.

P 13

HELMINTHOSPORIOSE

En maïs consommation, les premières taches sont actuellement observées en divers sites de la Haute -Lande. En maïs-semences du Sud des Landes, l'épidémie est plus avancée sur lignées sensibles. La précocité de l'épidémie est donc comparable à l'année 88 , à la différence que les maïs sont beaucoup plus développés, avec pour conséquence :

- dans tous les cas où les taches sont maintenant observables, il est nécessaire d'intervenir dès que possible, si la culture a un rendement potentiel d'au moins 100 q/ha ;

- le stade floraison femelle étant généralement atteint, ou en passe de l'être, il n'y a aucun risque de phytotoxicité pour la culture (à la dose homologuée.) ;

- si le stade "grain pâteux" est atteint à moins de 35 jours du traitement, une seule application est suffisante en maïs-consommation (en maïs semences, il est cependant préconisé de renouveler l'application à 25 jours).